

PAR MESSENGER et COURRIEL

Sous toutes réserves

Le 8 juin 2006

Me André Turmel
Fasken Martineau DuMoulin
Tour de la Bourse
Bureau 3400, C.P. 242
800, Place Victoria
Montréal (Québec) H4Z 1E9

Yves Fréchette
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : (514) 289-2211, poste 6925
Télec. : (514) 289-2007
C. élec. : frechette.yves@hydro.qc.ca

OBJET : Appel d'offres A/O 2004-02 : Cogénération


Cher confrère,

Nous avons reçu la vôtre portant date du 9 mai 2006 par laquelle votre cliente, la société Kruger, demande à Hydro-Québec Distribution (ci-après le Distributeur) de compléter la sélection et l'analyse des soumissions reçues dans le cadre de l'appel d'offres A/O 2004-02.

Or, un processus de révision a été initié par Tembec inc. et l'audition est prévue pour 21 juin 2006 (R-3604-2006).

En conséquence, nous vous informerons de la position du Distributeur lorsque la Régie de l'énergie aura rendu sa décision dans ce dossier.

Nous vous prions d'agréer, cher confrère, l'expression de nos meilleurs sentiments.



Yves Fréchette

/nm

cc : Régie de l'énergie (Me Véronique Dubois)